

Communiqué de presse

7 novembre 2011 : lancement de la phase de concertation pour l'aménagement de l'A480 dans la traversée de l'agglomération grenobloise

Dans le cadre de l'aménagement de l'A480 dans la traversée de l'agglomération grenobloise, la concertation préalable au titre de l'article L300-2 du code de l'urbanisme sera menée **entre le lundi 7 novembre et le mercredi 7 décembre 2011**.

Pour informer la population et l'inviter à venir participer aux réunions publiques et à s'exprimer sur les registres de concertation, de nombreux outils d'information et de communication seront déployés dans les 10 communes concernées en amont et tout au long de la phase de concertation (*affichage dans les lieux publics, annonce presse, messages radio, site internet...*). Un **document succinct d'information** sera distribué dans les boîtes à lettres des secteurs concernés par le projet (9 communes + les quartiers ouest de Grenoble). Un **dossier de concertation** et des **plaquettes de présentation** seront également mis à disposition dans chaque commune pour accompagner le registre de concertation.

Une **exposition itinérante** présentant le projet, les différents scénarios d'aménagement et les options proposées pour la première tranche de travaux sera mise en place durant toute la phase de concertation :

- à Échirolles du 7 au 15 novembre dans l'Atrium de l'hôtel de Ville
- à Grenoble du 16 au 27 novembre à la Plateforme à Grenoble (Place de Verdun)
- à Fontaine du 28 novembre au 7 décembre à l'hôtel de ville.

Des **réunions publiques** seront aussi organisées afin d'expliquer les objectifs du projet, de présenter les différentes études déjà réalisées ainsi que les options proposées pour la première tranche de travaux :

- à Echirolles **le 15 novembre à 20h00** – 3, avenue Victor Hugo (salle IFTS)
- à Fontaine **le 22 novembre à 18h30** – rue des Alpes (salle Edmond Vigne)
- à Grenoble **le 29 novembre à 20h00** – 17, boulevard Joseph Vallier (salle DDT 38)

Le public pourra s'exprimer et faire part de ses remarques sur le projet :

- à travers les **registres de concertation** mis à disposition dans chacune des 10 communes concernées (se renseigner à l'accueil de chaque mairie)
- via le **formulaire qui sera disponible sur le site internet à partir du 7 novembre** : www.A480.fr

Un **bilan de la concertation** sera réalisé et rendu accessible en début d'année 2012.

Contact

DREAL Rhône-Alpes

Joël AUDRY - Chargé de communication

Tel : 04 26 28 60 00 - E-mail : com.dir.dreal-rhone-alpes@developpement-durable.gouv.fr